



CONTACT PRESSE
Annabelle Fayard
Service communication

a.fayard@ville-legrauduroi.fr
Téléphone : 04 66 73 45 45
www.ville-legrauduroi.fr

Communiqué de presse

Le Grau du Roi, le 17 juin 2026

« La Ville du Grau du Roi et son Maire réagissent aux dernières informations communiquées par le Parquet de Nîmes. »

Dans son communiqué du 17 juin 2026, Madame la Procureure de la République de Nîmes a annoncé l'interpellation de la personne mise en cause dans le décès d'une habitante de notre commune. Il s'agit d'un mineur de 15 ans, domicilié dans le secteur.

Depuis jeudi 11 juin, un important dispositif de gendarmerie a été déployé sur la commune. Les investigations menées par la section de recherche de la gendarmerie du Gard et la compagnie de gendarmerie de Vauvert, sous la direction du Parquet de Nîmes, ont permis de faire la lumière sur cette affaire dans des délais particulièrement courts.

La Ville du Grau du Roi tient à saluer la qualité et la réactivité des services de gendarmerie, qui permettent aujourd'hui à notre commune de retrouver progressivement sa sérénité. Nous formulons le souhait que cette sérénité, et la vie de notre ville, puissent pleinement se poursuivre dans les jours à venir.

La Ville du Grau du Roi a d'ores et déjà tenu à se rapprocher de la famille de la victime, afin de lui témoigner son plein et entier soutien. La municipalité reste pleinement à sa disposition durant cette épreuve.

Par ailleurs, monsieur le Maire Charly Crespe s'est rapproché de l'établissement scolaire fréquenté par le mis en cause afin de s'assurer que des mesures d'accompagnement soient mises en place. Une cellule de soutien, coordonnée par le DASEN et le chef d'établissement, sera ainsi déployée à partir de jeudi 18 juin : quatorze professionnels seront mobilisés à cette occasion.

La Ville du Grau du Roi vient de connaître un drame. Chacun est appelé à faire preuve de dignité et de responsabilité dans ses propos. Il est demandé à tous d'adopter une attitude mesurée, tant dans les comportements de chacun que sur les réseaux sociaux, afin de permettre le recueillement des familles concernées et de laisser l'enquête se poursuivre dans de bonnes conditions.